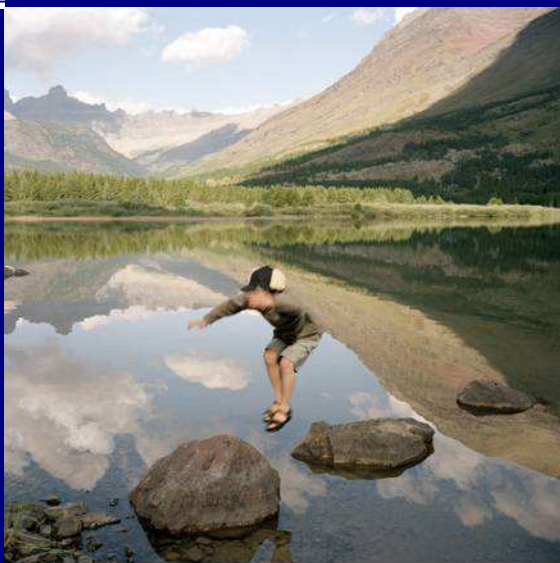


22 OCTOBRE, 2009

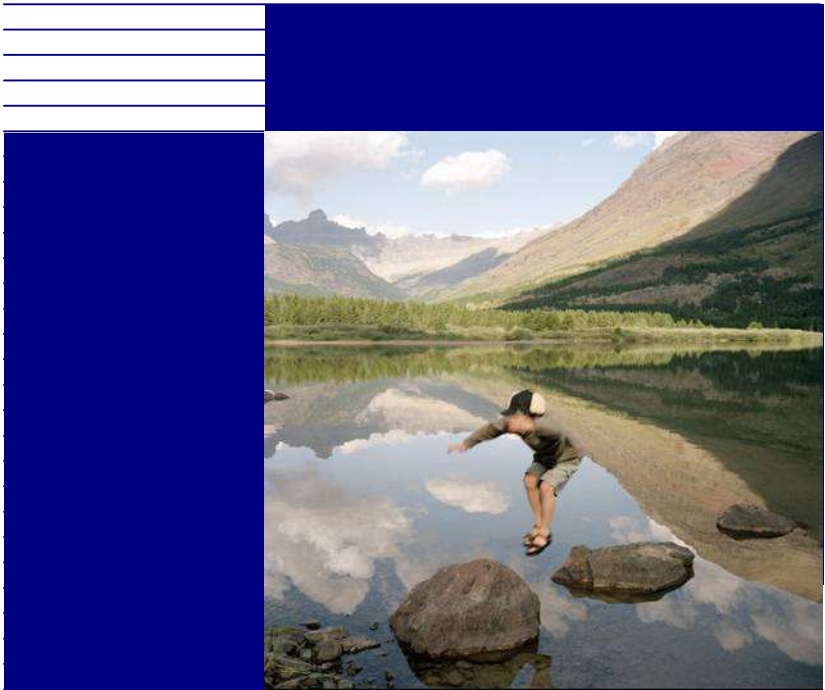


**SUEZ ENVIRONNEMENT
va acquérir le contrôle d'AGBAR,
simultanément à la cession
d'ADESLAS**



AVERTISSEMENT

" La présente communication contient des informations et des déclarations prospectives. Ces éléments prospectifs comprennent les hypothèses sur lesquelles ceux-ci reposent, ainsi que des projections financières, des estimations et des déclarations portant sur des projets, des objectifs et des attentes concernant des opérations, des produits ou des services futurs ou les performances futures. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces éléments prospectifs. Les investisseurs et les porteurs de titres SUEZ ENVIRONNEMENT Company sont alertés sur le fait que ces informations et déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques ou incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de SUEZ ENVIRONNEMENT Company qui peuvent impliquer que les résultats et développements attendus diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés ou induits dans les déclarations et informations prospectives. Ces risques comprennent notamment ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). L'attention des investisseurs et des porteurs de titres SUEZ ENVIRONNEMENT Company est attirée sur le fait que la réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur SUEZ ENVIRONNEMENT Company. SUEZ ENVIRONNEMENT Company n'a pas l'obligation et ne s'engage en aucun cas à publier des modifications ou des actualisations de ces informations et déclarations prospectives. "



UNE ACQUISITION STRATEGIQUE

JEAN-LOUIS CHAUSSADE



UNE OPERATION STRATÉGIQUE MAJEURE

- SUEZ ENVIRONNEMENT va acquérir le contrôle d'AGBAR, leader espagnol de l'Eau & de l'Environnement
- Grâce à ses positions de leadership dans l'Eau en Espagne, au Chili, au Royaume-Uni et en Chine, cette acquisition renforcera le positionnement de SUEZ ENVIRONNEMENT en Europe et dans des marchés en développement
- Cession des activités d'assurance santé d'ADESLAS à CRITERIA CAIXACORP (CRITERIA) qui restera un partenaire local dans AGBAR

ACQUISITION STRATÉGIQUE DU CONTRÔLE D'AGBAR RECENTRÉ SUR LES METIERS DE L'ENVIRONNEMENT

- Offre publique de retrait⁽¹⁾ lancée par AGBAR sur ses actionnaires minoritaires au prix de 20,0 € par action⁽²⁾ suivie d'une réduction du capital

- Acquisition par SUEZ ENVIRONNEMENT d'actions AGBAR⁽³⁾ détenues par CRITERIA au prix de 20,0 € par action⁽²⁾ portant la participation finale de SUEZ ENVIRONNEMENT à 75 %
 - Détention finale maximale de CRITERIA de 25%

- Acquisition par CRITERIA d'environ 100 % du capital d'ADESLAS
 - Acquisition des 54,8 % détenus par AGBAR
 - Acquisition des 45 % détenus par MALAKOFF MEDERIC

**UNE LOGIQUE INDUSTRIELLE ET STRATÉGIQUE FORTE
POUR SUEZ ENVIRONNEMENT**

1 "OPA de exclusion"

2 Sur la base d'absence de versement d'acompte et de dividende final au titre du résultat 2009

3 Directement et indirectement

UNE LOGIQUE INDUSTRIELLE FORTE

UN LEADER EN ESPAGNE ET AU CHILI, D'AUTRES POSITIONS SELECTIVES

- Renforcement du contrôle sur un portefeuille unique d'actifs
 - Équilibre entre activités régulées (Chili, Royaume-Uni) et non régulées
 - Leader dans l'Eau et l'Assainissement
 - Avec des positions sélectives sur des marchés en forte croissance

- Acteur majeur dans l'Eau en Espagne
 - Marché attractif par sa taille et ses besoins importants en nouvelles infrastructures dans l'Eau
 - Premier opérateur privé de gestion des eaux urbaines
 - 27 % de part de marché totale
 - Plus de 12 millions d'habitants desservis en eau potable dans plus de 1 200 communes avec un taux de renouvellement des contrats de 99 %
 - Environ 10 millions de personnes bénéficiant des services d'assainissement
 - Des contrats à long terme (environ 20 ans en moyenne)

- Acteur majeur au Chili
 - Marché régulé et cadre réglementaire stable avec un environnement économique attractif
 - Part de marché <50 %, acquisition de 53,5 % d'Essal en 2008

- Position forte au Royaume-Uni avec Bristol Water

- Positions sélectives sur des marchés en forte croissance
 - Au Mexique, en Algérie, en Chine...

**ACQUISITION DE POSITIONS CLES DANS L'EAU
SUR DES MARCHÉS EN CROISSANCE**

UNE LOGIQUE INDUSTRIELLE FORTE

EN LIGNE AVEC LA STRATEGIE LONG TERME DE SUEZ ENVIRONNEMENT ET D'AGBAR

○ **Renforcement stratégique du positionnement dans l'Eau et l'Environnement**

- Profil de "Pure player" avec la cession d'Adeslas, en ligne avec la stratégie de SUEZ ENVIRONNEMENT dédiée aux métiers de l'eau et des déchets
- AGBAR va devenir un pilier majeur du développement de SUEZ ENVIRONNEMENT en Espagne et sur d'autres marchés

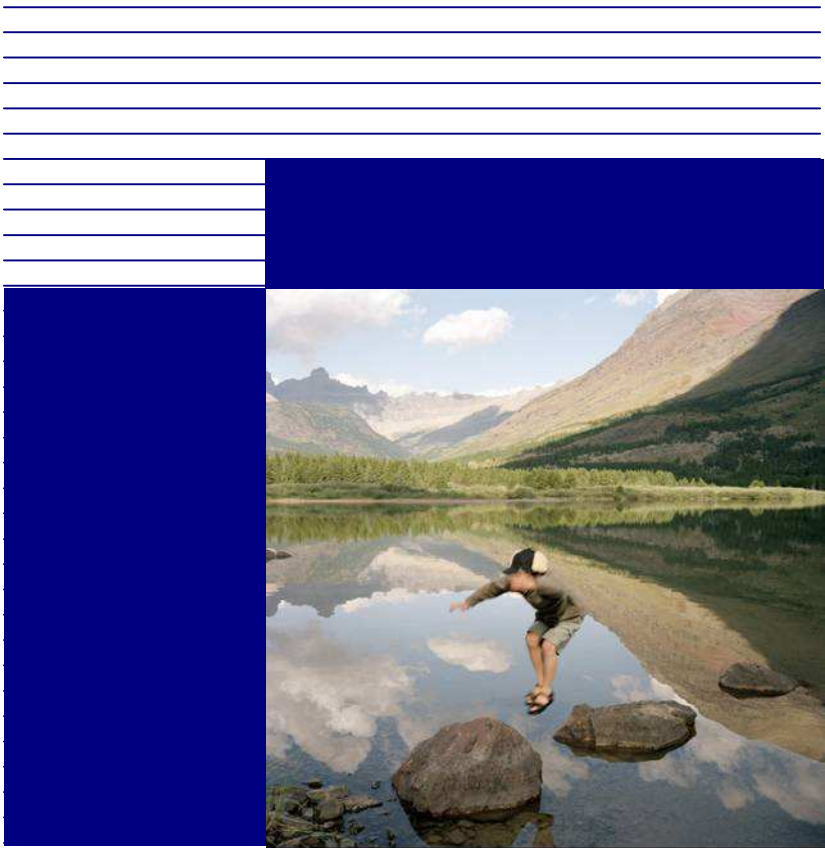
○ **Maintien d'un partenariat local fort avec CRITERIA CAIXA à l'issue de l'opération**

- Renouvellement par CRITERIA de son engagement et de sa confiance dans les perspectives de développement d'AGBAR par le maintien d'une participation minoritaire significative

○ **Accélération du développement de SUEZ ENVIRONNEMENT**

- Positionnement renforcé sur des marchés en croissance
- Rapprochement des forces commerciales et opérationnelles
- Excellence en R&D ainsi qu'en développement durable
 - Expertise technologique de premier plan (ex: dessalement)

UN ACCELERATEUR DE DEVELOPPEMENT

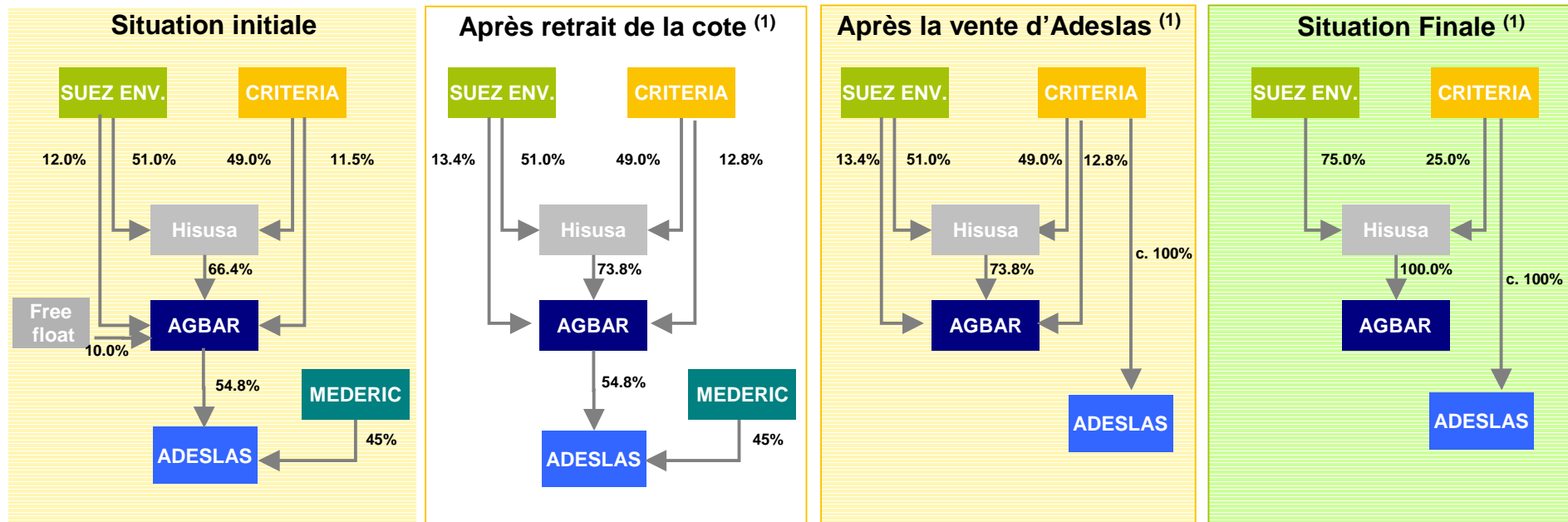


TERMES DE L'OPERATION

JEAN-MARC BOURSIER



UNE ACQUISITION STRATÉGIQUE AU SEIN D'UNE TRANSACTION GLOBALE



○ **Offre publique de retrait lancée par AGBAR sur ses minoritaires à 20,0 EUR/action**

- Débours maximum de 299M€
- Sur la base d'absence de versement d'acompte et de dividende final au titre du résultat 2009

○ **Réduction de capital post retrait de la cote**

○ **Vente de la participation d'AGBAR dans ADESLAS à CRITERIA**

- Produit de cession de 687 M€⁽¹⁾ pour 55% du capital (avant impôt sur les plus-values)

○ **Vente de la participation de MEDERIC dans ADESLAS à CRITERIA**

○ **Acquisition d'actions AGBAR détenues par CRITERIA à 20,0 EUR/action pour atteindre une participation finale de 75%**

- Débours de 647 M€

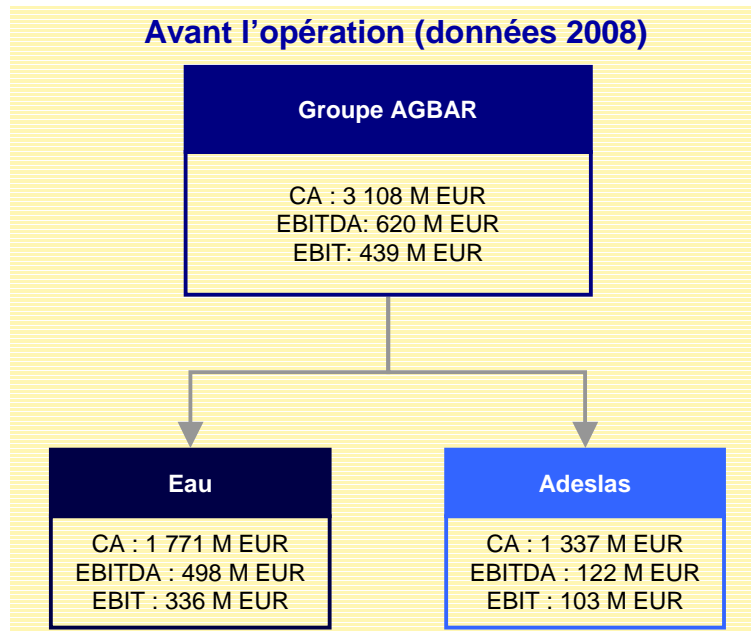
○ **Transfert de toutes les actions AGBAR à HISUSA**

(1) Sous réserve d'un taux de réussite de 100 % de l'offre publique de retrait ("oferta por exclusion")

UNE LOGIQUE INDUSTRIELLE FORTE

CROISSANCE FORTE ET MARGE EBITDA ÉLEVÉE DANS L'EAU ET L'ENVIRONNEMENT

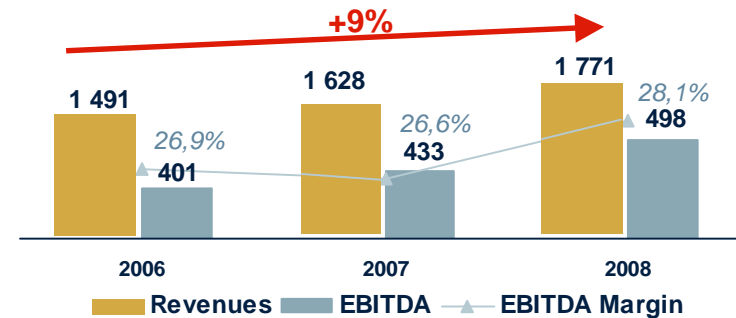
Avant l'opération (données 2008)



Après l'opération (données 2008)



- Croissance régulière du CA dans l'eau et l'environnement
 - +9 % par an entre 2006 et 2008



- Croissance rentable et génération de cash flow
 - Marge d'EBITDA élevée
 - Structure financière solide avec des cash flow stables et un faible profil de risque
 - Notation A-
- Contribution dans SUEZ ENVIRONNEMENT
 - Passage de consolidation proportionnelle (à 51 %) à consolidation globale (avec 25 % d'intérêts minoritaires)
- Une gouvernance d'entreprise alignée avec le niveau de contrôle

UN POTENTIEL DE CROISSANCE ET D'AMÉLIORATION DES MARGES

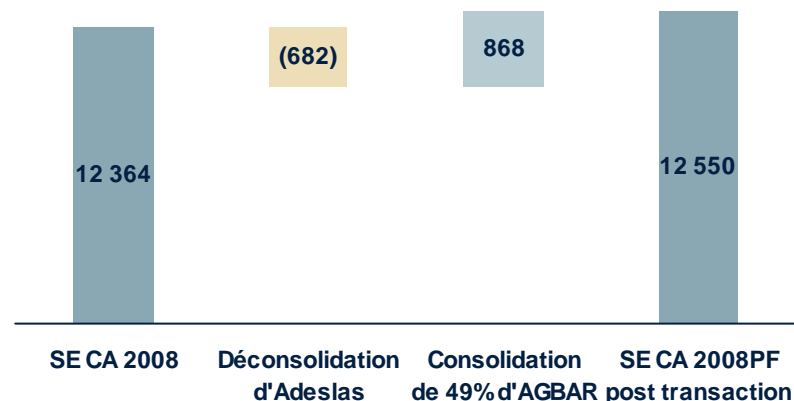
IMPACTS FINANCIERS ESTIMÉS DE L'OPERATION

- Amélioration de la rentabilité de SUEZ ENVIRONNEMENT
 - Impact quasi neutre sur le CA consolidé
 - EBITDA consolidé supplémentaire : +10 % env. par rapport aux chiffres actuels de SUEZ ENVIRONNEMENT
 - Impact positif significatif sur la marge d'EBITDA

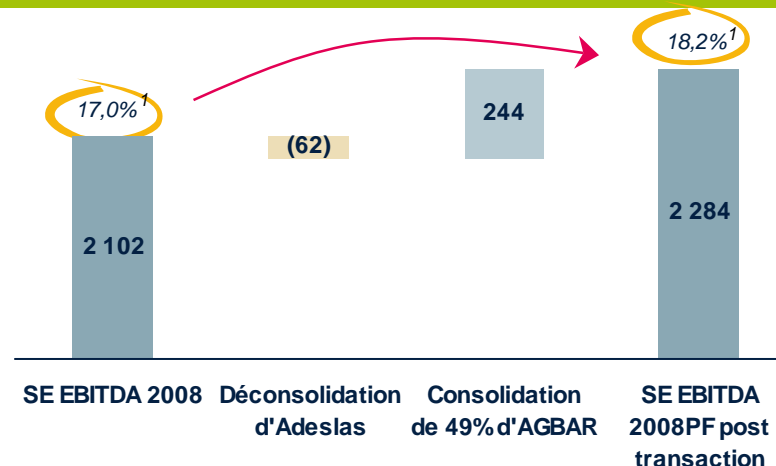
- Impact positif sur le résultat net
 - Env. 80 M€ de plus-value de cession liée à la vente d'ADESLAS en 2010
 - Acquisition d'AGBAR relative dès 2011

- Dette financière nette à l'issue de l'opération
 - Dette supplémentaire estimée à env. 1,2 Md€
 - Impact sur le ratio dette nette/ EBITDA d'environ 0,25x

Impact à titre illustratif sur le CA consolidé de SE A partir des comptes 2008



Impact à titre illustratif sur l'EBITDA consolidé de SE A partir des comptes 2008 (avant synergies)



TRANSACTION EN LIGNE AVEC TOUS LES CRITERES D'INVESTISSEMENT

IMPACTS FINANCIERS ESTIMÉS DE L'OPERATION

SYNERGIES OPÉRATIONNELLES ET FINANCIÈRES

- **Synergies opérationnelles : 20-30 M€ d'impact annuel sur l'EBITDA**
 - Simplification des structures de participation d'AGBAR
 - Coordination renforcée avec SUEZ ENVIRONNEMENT générant des économies de coûts et de structures commerciales (Espagne, Royaume-Uni, Mexique, Algérie et Chine)
 - Renforcement de la mise en commun des efforts de R&D

- **Synergies financières : 15 M€ d'impact annuel sur le Résultat Net**
 - Optimisation financière immédiate
 - Optimisation fiscale après une période d'intégration

**SIMPLIFICATION DES STRUCTURES RAPIDEMENT CREATRICE DE VALEUR
POUR LES ACTIONNAIRES DE SUEZ ENVIRONNEMENT**

UNE OPERATION CRÉATRICE DE VALEUR

- **Impact positif sur le compte de résultat**
 - Consolidation globale d'AGBAR et d'HISUSA
- **Augmentation de la participation dans AGBAR à des multiples attractifs**
 - Multiple VE / EBITDA 2010e de 7,9x¹
 - Prime de +21 % sur le cours moyen pondéré des 6 derniers mois au 20 octobre 2009
- **Création de valeur liée à la vente de la participation dans ADESLAS à des multiples favorables**
 - Multiple VE / EBITDA 2008 de 11.0x
 - Reconnaissance implicite d'une prime de contrôle de 15 % sur la participation d'AGBAR
- **Mise en place rapide de synergies opérationnelles et financières**
- **Structure de financement optimale, utilisant au mieux la flexibilité financière de SUEZ ENVIRONNEMENT**

¹ Basé sur le consensus, après phase d'intégration totale des synergies

PROCHAINES ÉTAPES ET CALENDRIER INDICATIF

FINALISATION DE L'OPÉRATION GLOBALE ATTENDUE MI-2010

Retrait de la cote par AGBAR

- Approbation par l'AGE d'AGBAR des conditions de l'offre publique de retrait
- Dépôt de l'offre publique de retrait auprès de la CNMV
- Lancement de l'offre
- Retrait de la cote effectif vers la fin du premier trimestre 2010

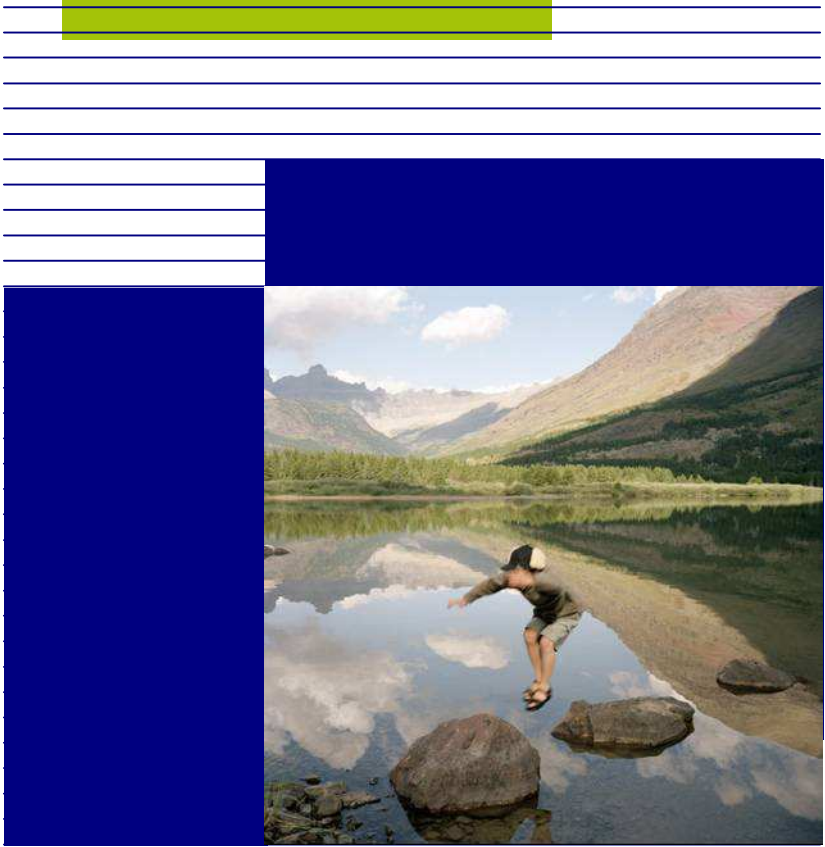
Acquisition d'ADESLAS par CRITERIA CAIXACORP

- Approbation par l'Autorité espagnole des assurances
- Approbation par l'Autorité espagnole de la concurrence
- Levée du droit de préemption des actionnaires minoritaires dans ADESLAS
- Autorisation par le Conseil d'Administration d'AGBAR de la vente à CRITERIA CAIXACORP

Montée de SUEZ ENVIRONNEMENT au capital d'AGBAR

- Approbation par les Autorités de la concurrence de l'augmentation de la participation de SUEZ ENVIRONNEMENT dans AGBAR
- Accord des autorités réglementaires compétentes

INTERCONDITIONNALITE DE LA TRANSACTION D'ADESLAS ET DE LA MONTEE AU CAPITAL D'AGBAR



UNE ACQUISITION STRATÉGIQUE

JEAN-LOUIS CHAUSSADE



CONCLUSION

- Une opération stratégique permettant la prise de contrôle des activités environnementales d'AGBAR
 - Renforcement des positions existantes dans l'eau
 - Maintien du partenariat local historique avec CRITERIA

- Une opération créatrice de valeur à un moment propice
 - Simplification des structures de détention d'AGBAR et de SUEZ ENVIRONNEMENT réalisée à un moment opportun et dans des conditions attractives
 - Synergies opérationnelles et financières directes

- Accélérateur de développement pour le Groupe
 - Un positionnement unique, vecteur de croissance future